

## Sommaire

- 1 Echanges et mobilité collective
- 2 Echanges et mobilité individuelle
- 3 Sites nationaux
- 4 Lieux ressources

## Les échanges culturels et linguistiques en Europe

L'ouverture européenne et internationale de notre système éducatif constitue un élément constitutif de la formation et de la réussite des élèves. Cette ouverture vise à conduire le maximum d'élèves vers des compétences européennes et internationales et à développer leur aptitude à la mobilité et à la maîtrise de plusieurs langues vivantes.

C'est dans ce contexte, qu'à chaque niveau de la scolarité, un certain nombre de dispositifs européens, nationaux, académiques et locaux sont mis en place pour soutenir des projets d'échanges culturels, linguistiques et de mobilité des élèves.

Dans cette lettre, sont présentées les actions de mobilité à caractère collectif et individuel en direction des collégiens et lycéens.

### Infos Onisep Centre

1 bis rue Chanzy - BP 609  
45016 ORLEANS Cedex 1  
☎ 02 38 42 16 42 - 📠 02 38 42 16 43  
✉ droorleans@onisep.fr

**Directeur de la publication :**  
Pascal CHARVET

**Directrice déléguée :**  
Sylvie HAUCHECORNE

**Rédactrice en chef :**  
Raniha OULTACHE

**Rédactrice :**  
Annie Tessier

**Mise en page :**  
Florence FAURE



## Echanges et mobilité collective

### ► Les partenariats scolaires Comenius

Inscrit dans le programme d'action relatif à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, le programme **Comenius** permet aux établissements scolaires, de la maternelle au lycée, d'entreprendre des projets européens de coopération et/ou de mobilité destinés à favoriser le développement personnel et les compétences, notamment linguistiques, tout en développant les notions de citoyenneté européenne et de multiculturalisme.

Concernants les élèves, Comenius aide à la réalisation des activités suivantes :

- les partenariats multilatéraux impliquant des établissements d'au moins trois pays participants. Les thématiques peuvent être axées sur les centres d'intérêt des élèves ou sur des questions éducatives.
- les partenariats bilatéraux pour développer des projets linguistiques comportant deux échanges réciproques de classes d'une durée minimale de **dix jours** chacun destinés à des élèves âgés d'au moins 12 ans.

• **Financement** : des subventions sont attribuées en fonction du nombre de mobilité (non cumulable avec les financements académiques) : de 9 000 € (4 mobilités) à 25 000 € (24 mobilités).

• **Modalité** : formulaire de candidature en ligne sur la plateforme «Pénélope» du site de l'agence Europe Education Formation.

**En savoir plus** : [www.ac-orleans-tours.fr/arts\\_et\\_culture\\_international/europe\\_et\\_international/europe/](http://www.ac-orleans-tours.fr/arts_et_culture_international/europe_et_international/europe/)  
[www.europe-education-formation.fr/comenius.php](http://www.europe-education-formation.fr/comenius.php)

### L'enseignant référent

Dans chaque établissement, un enseignant référent pour l'action européenne et internationale (ERAIEI) est chargé de :

- conseiller le chef d'établissement pour la mise en œuvre et le suivi du projet d'établissement,
- être un point de contact dans l'établissement pour les élèves et les enseignants désireux de s'investir dans un projet éducatif européen ou international,
- être un relais d'information de la Dareic auprès des personnels de l'établissement.

La réforme du lycée consacre un volet important à l'**apprentissage des langues vivantes** et à l'**internationalisation**.

Elle préconise que chaque établissement noue au moins un partenariat avec un établissement étranger autour d'une véritable coopération éducative pour encourager la mobilité des élèves et favoriser les échanges à distance.

A ce jour, l'académie d'Orléans-Tours a enregistré 314 appariements parmi les établissements publics (201 avec les collèges et 113 avec les lycées et lycées professionnels) et 36 pour les établissements privés, sur les cinq continents.

### En région

La Région Centre développe depuis de nombreuses années des actions visant à encourager et faciliter la mobilité internationale des jeunes

Elle impulse des actions de coopération avec trois pays de l'Union européenne :

- le land de Saxe Anhalt en Allemagne,
- la région de Pardubice en république Tchèque,
- la région de Malopolska en Pologne.



### ► Le Trans'Europe Centre

Le **Trans'Europe Centre**, initié par le Conseil régional, a été élaboré en concertation avec le Rectorat et la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt.

Offrir la possibilité à un maximum de lycéens (lycées publics et privés sous contrat, généraux, technologiques et professionnels) et apprentis (CFA conventionnés avec la Région) d'effectuer gratuitement, une fois durant leur scolarité, un séjour éducatif en Europe, en supprimant, pour les familles, tout obstacle financier est l'objectif de Trans'Europe Centre.

Le contenu du projet de séjour doit porter sur un projet pluridisciplinaire, en lien avec les disciplines enseignées, élaboré par l'équipe éducative pour les jeunes d'une même classe entière ou un groupe partageant une option ou activité commune.

• **Lieu et durée du séjour** : les pays de l'Union Européenne (et pays associés) pour une durée minimum sur place de **cinq jours** consécutifs.

La Région Centre peut aider les établissements de formation à rechercher un lycée partenaire, ou un établissement de formation.

• **Financement** : la Région Centre prend en charge la part revenant à la famille, dans la limite de 95 % du coût du séjour, les 5 % restants sont apportés par d'autres partenaires (Ofaj, associations, comités de jumelage, collectivités, partenaires économiques...). Pour les séjours se déroulant dans les trois régions partenaires, la subvention régionale est fixée à 100 % du barème régional. Seul un forfait «repas» de 49 € est demandé à la famille, pour la durée du séjour.

• **Modalités** : chaque projet de séjour est préparé par l'établissement (lycée, CFA) et adressé au Conseil régional. Le projet peut alors être saisi en ligne sur LyNet, l'extranet-lycée et transmis au Conseil régional (pour accéder à l'extranet-lycée, se renseigner auprès du chef d'établissement).

Une commission tripartite se réunit tous les mois pour examen et validation (ou non) des dossiers saisis trois semaines auparavant. Après délibération de la Commission permanente du Conseil régional, les établissements sont informés de la décision.

**En savoir plus** : [www.regioncentre.fr/jahia/Jahia/AccueilRegionCentre/domaines-intervention/Mobilite-europeenne-et-internationale/Trans-Europe-Centre](http://www.regioncentre.fr/jahia/Jahia/AccueilRegionCentre/domaines-intervention/Mobilite-europeenne-et-internationale/Trans-Europe-Centre)

### ► Euro Métiers Centre - Leonardo

Il s'agit de stages professionnels en entreprise, ayant un lien direct avec la formation suivie. Concernant les lycéens, le stage est de **trois semaines** minimum à **huit semaines**, pour les apprentis de **trois semaines** minimum à **six semaines**.

• **Financement** : une bourse forfaitaire (financée par le Conseil régional et l'Union européenne) est accordée par semaine de stage. Son montant s'élève à 130 ou 174 € (selon le projet).

• **Modalités** : chaque projet est préparé par le lycée ou le CFA et adressé au :

Conseil régional  
Direction de l'Action publique européenne  
9 rue Saint-Pierre Lentin - 45000 Orléans

**En savoir plus** : [www.europe-education-formation.fr/leonardo.php](http://www.europe-education-formation.fr/leonardo.php)

### ► Les échanges franco-allemands en formation professionnelle

Ce programme est géré par le secrétariat franco-allemand. Il concerne des groupes de 12 à 15 élèves de lycées professionnels et technologiques ou d'apprentis. Ils sont accompagnés par un professeur d'enseignement technique ou un formateur en CFA et par un accompagnateur linguistique. Les échanges, sous forme de stage, durent **trois semaines** au moins et ont lieu dans les établissements de formation professionnelle et/ou dans des entreprises du pays partenaire.

• **Financement** : à part égale par le gouvernement français et allemand.

• **Date limite de dépôt des dossiers à la Dareic** : juin 2011.

**En savoir plus** : [www.dfs-sfa.org/francaise/index.htm](http://www.dfs-sfa.org/francaise/index.htm)



### ► Les actions franco-allemandes

L'**Office Franco-Allemand pour la Jeunesse** (Ofaj) a pour mission d'approfondir les liens qui unissent les enfants, les jeunes, les jeunes adultes et les responsables de jeunesse des deux pays. A cet effet, il contribue à la découverte de la culture du partenaire, encourage les apprentissages interculturels, favorise les mesures de qualification professionnelle, renforce les projets communs d'engagement citoyen, sensibilise à la responsabilité particulière de la France et de l'Allemagne en Europe et incite les jeunes gens à apprendre la langue du pays partenaire.

En 2010, 35 établissements de l'académie (29 collèges et 6 lycées), soit 811 élèves, ont bénéficié d'une subvention attribuée par l'Ofaj dans le cadre d'échanges franco-allemands.

#### Le programme Voltaire

Il s'agit d'un programme d'échanges individuels d'une durée de **six mois** (février à juillet) proposé à des jeunes lycéens de seconde générale et technologique qui étudient l'allemand en LV1 ou LV2.

L'objectif de cet échange est double :

- permettre à chaque élève d'acquérir une maîtrise approfondie de la langue et de la culture allemandes,
- constituer un réseau de jeunes qui auront eu un contact étroit avec l'Allemagne et développé des réflexes de pensée et d'action dans un contexte européen.

En 2010, 6 lycéens de l'académie ont participé au programme Voltaire.

- **Financement** : l'Ofaj finance le séjour en octroyant une bourse de 250 € et rembourse les frais de voyage.

**En savoir plus** : [www.ofaj.org/](http://www.ofaj.org/)

#### Le programme Brigitte Sauzay

Il s'agit d'un dispositif d'échanges individuels d'une durée de **trois mois** environ (mai, juin, juillet), proposé aux élèves des classes de quatrième, troisième, seconde et première.

En 2010, 12 collégiens et 65 lycéens ont participé à ce programme.

- **Financement** : l'Ofaj accorde une aide aux familles à hauteur de 160/180 €.

**En savoir plus** : [www.ofaj.org/](http://www.ofaj.org/)

#### Le programme Heinrich Heine

Étape du cursus scolaire de l'élève, ce séjour, fondé sur le volontariat, prend la forme d'un échange individuel d'une durée de **trois à six semaines**, dont deux au moins se dérouleront sur le temps scolaire de l'établissement d'accueil. Il s'adresse aux élèves des classes de troisième et de seconde inscrits à la certification B1 en allemand. L'organisation est très similaire à celle des programmes «Voltaire» et «Brigitte Sauzay», mais se distingue par un séjour plus court.

- **Financement** : il est à la charge des familles (éventuellement sur le fonds social du lycée).

- **Modalités** : la campagne se déroule en général entre février et mars : téléchargement du formulaire de candidature sur le site du Ministère de l'éducation nationale.

Dépôt du dossier auprès de la Dareic.

**En savoir plus** : [www.education.gouv.fr/cid50717/menc1000106n.html](http://www.education.gouv.fr/cid50717/menc1000106n.html)



#### Zoom sur

L'action **eTwinning** (jumelage électronique) de la Commission européenne a pour objectif de généraliser les partenariats entre deux établissements scolaires des premier et second degré situés dans des pays européens différents.

Les partenariats s'articulent autour de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour coopérer et tirer des bénéfices pédagogiques, sociaux et culturels de cette expérience.

Inscription sur le site eTwinning.

**En savoir plus** : [www.etwinning.net/fr/pub/index.htm](http://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm)

#### Pour aller plus loin

##### L'allemand, passeport pour l'avenir

Ce guide a été conçu pour informer les élèves et les familles sur les avantages que procure la maîtrise de l'allemand.

**En savoir plus sur la coopération franco-allemande** : [www.education.gouv.fr/cid4105/cooperation-franco-allemande.html](http://www.education.gouv.fr/cid4105/cooperation-franco-allemande.html)



L'allemand, passeport pour l'avenir



### Etudier dans un établissement à l'étranger

Les élèves de première et terminale générale qui souhaitent étudier dans un établissement français à l'étranger peuvent bénéficier de **bourses**.

Durée du séjour : un an.

Conditions : avoir une moyenne générale de 12/20 et des résultats très satisfaisants en langues vivantes.

Lycées français susceptibles d'accueillir les élèves : Londres, Dublin, Madrid, Barcelone, Munich, Vienne.

Modalité : demande individuelle de l'élève dont le dossier est complété puis transmis par le chef d'établissement à la Dareic.

**En savoir plus :** <http://eduscol.education.fr/cid54878/bourses-pour-les-lycees-francais-de-l-etranger.html>

### ➤ Les actions franco-britanniques

Le British Council (agence britannique internationale) est chargé des échanges éducatifs et des relations culturelles.

#### Les séjours de lycéens

Ils permettent à des lycéens français âgés de 17 à 19 ans et maîtrisant bien l'anglais d'entreprendre une recherche sur la langue ou la culture britannique pendant quatre semaines, durant les vacances d'été.

- **Financement** : bourses «Charles de Gaulle» de 1000 livres pour les frais de séjour et de voyage.

- **Modalités** : téléchargement du formulaire de candidature sur le site du British Council.

Copie du dossier à envoyer à la Dareic.

**En savoir plus :** [www.britishcouncil.org/fr/france](http://www.britishcouncil.org/fr/france)

#### Le programme «European Studies»

C'est un programme spécifique au second degré, à dimension internationale et à forte orientation TIC.

Il a pour objectif de mettre en relation des établissements scolaires à travers l'Europe par la mise en œuvre de projets de partenariats durables en vue de promouvoir la tolérance, la compréhension mutuelle et l'ouverture aux autres cultures.

- **Financement** : par les ministères de l'Éducation de l'Irlande du Nord et de la République d'Irlande.

**En savoir plus :** [www.ac-orleans-tours.fr/arts\\_et\\_culture\\_international/europe\\_et\\_international/europe/actions\\_franco\\_britanniques/](http://www.ac-orleans-tours.fr/arts_et_culture_international/europe_et_international/europe/actions_franco_britanniques/)

### ➤ L'action Comenius de mobilité individuelle des élèves

La mobilité individuelle des élèves permet à des jeunes du second degré de passer entre **trois et dix mois** dans un établissement et une famille d'accueil à l'étranger.

Ils doivent être âgés de 14 ans au moins au moment du départ et être scolarisés dans un établissement participant ou ayant participé à un partenariat scolaire Comenius.

La mobilité individuelle des élèves vise à élargir la compréhension de la diversité des cultures et des langues européennes nécessaires au développement personnel. Elle permet également de renforcer la coopération éducative et pédagogique entre les établissements partenaires. Une bourse Comenius peut être attribuée.

**En savoir plus :** [www.europe-education-formation.fr/comenius-mobilite-eleves.php](http://www.europe-education-formation.fr/comenius-mobilite-eleves.php)



## Sites nationaux

#### ➤ Le site de l'agence Europe Education Formation France

L'agence Europe Education Formation France est responsable sur le territoire national de la promotion, de la mise en œuvre et de la gestion du programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFTLV).

[www.europe-education-formation.fr](http://www.europe-education-formation.fr)

#### ➤ Le site de la commission européenne

Le site présente la politique de l'Union européenne en matière d'éducation : les programmes, comment étudier à l'étranger, les langues, la reconnaissance des diplômes...

[http://europa.eu/index\\_fr.htm](http://europa.eu/index_fr.htm)

#### ➤ Le site du Ministère de l'éducation nationale

La rubrique «Europe et international» permet de connaître les actions du ministère au niveau international, notamment les accords de coopération, les contacts dans chaque académie et universités.

[www.education.gouv.fr/pid5/europe-et-international.html](http://www.education.gouv.fr/pid5/europe-et-international.html)

#### ➤ Le site euroguidance

Réseau européen pour l'orientation, le site a pour objectif de favoriser la mobilité en Europe. Le site met en ligne : des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux ressources, les réseaux pertinents...

[www.euroguidance-france.org/fr](http://www.euroguidance-france.org/fr)

#### ➤ Le site eTwinning

eTwinning est une opération de jumelage électronique entre établissements scolaires européens des premier et second degrés.

[www.etwinning.fr/](http://www.etwinning.fr/)

#### ➤ Le site de l'Onisep

Informations pratiques pour les professionnels de l'éducation et les élèves.

[www.onisep.fr/espace-pedagogique/Europe](http://www.onisep.fr/espace-pedagogique/Europe)

### A ne pas manquer

#### La journée de l'Europe

Lundi 9 mai 2011

<http://www.strasbourg-europe.eu/agenda/2011/la-journee-de-l-europe-fr,38094.html>



### Plus d'infos sur les sites régionaux



➔ du Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours  
[www.ac-orleans-tours.fr](http://www.ac-orleans-tours.fr)  
«arts et culture - international»



➔ du CRIJ  
[www.informationjeunesse-centre.fr](http://www.informationjeunesse-centre.fr)  
«Europe Direct»



➔ du Conseil régional du Centre  
[www.regioncentre.fr](http://www.regioncentre.fr)  
«mobilité européenne et internationale»

#### ➤ Coordination académique

La **Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération** (Dareic) a pour mission de mettre en oeuvre les orientations nationales et leur déclinaison au niveau académique, en fonction des spécificités locales et des priorités définies par le recteur.

Il revient à la Dareic d'assurer le développement quantitatif et qualitatif des activités internationales, conduites avec les publics scolaires et enseignants de tous niveaux, dans une perspective qui ne se limite pas à l'amélioration des compétences linguistiques, mais contribue également à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité, ainsi qu'à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes grâce à l'expérience de la mobilité et du partenariat.

La Dareic a un rôle de coordination qui l'amène à travailler en liaison avec les instances de l'académie concernées par l'international : IA-IPR, inspections académiques, IUFM, Dafpic...

La Dareic assure le lien avec différentes instances régionales, nationales et internationales (collectivités territoriales, affaires culturelles, autorités éducatives des régions partenaires, services culturels des ambassades, entreprises, associations...), et en particulier avec l'agence Europe Education Formation France.

➔ Adresse postale : 21 rue Saint-Etienne  
45043 Orléans Cedex 1  
Bureaux : 4 rue Marcel Proust - 45000 Orléans  
☎ 02 38 79 46 76  
Courriel : dareic@ac-orleans-tours.fr

#### ➤ Centre d'information et d'orientation Relais Europe de la Région Centre

Le CIO de Bourges met à disposition de la documentation sur les systèmes éducatifs européens, les formations, les programmes d'échanges ainsi que sur la reconnaissance des diplômes à travers l'Europe. Possibilité de rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue pour affiner un projet d'études et professionnel.

➔ CIO de Bourges - 1 A rue Charles VII  
18000 Bourges  
☎ 02 48 48 19 80

#### ➤ Conseil régional du Centre

La Région Centre mène, depuis de nombreuses années, une politique visant à encourager la mobilité des jeunes à l'international et plus particulièrement en Europe.

➔ 9 rue Saint-Pierre Lentin - 45041 Orléans cedex 1  
☎ 02 38 70 30 30

#### ➤ Centre régional information jeunesse -Europe Direct Région Centre

Le CRIJ met à la disposition du public une documentation couvrant toutes les questions que peut se poser le candidat au départ sur les programmes et les aides financières. Voir encadré.

➔ 3 boulevard de Verdun - 45000 Orléans  
☎ 02 38 78 91 78  
[www.informationjeunesse-centre.fr/](http://www.informationjeunesse-centre.fr/)

### Le centre d'information Europe Direct - région Centre



L'ensemble du réseau Information jeunesse de la Région Centre, régulièrement alimenté par le **centre d'information EUROPE DIRECT**, dispose d'outils d'information sur l'Europe et notamment la mobilité des jeunes.

Le centre d'information EUROPE DIRECT - région Centre, relais officiel d'information de la Commission européenne, est implanté dans les locaux du CRIJ.

Le centre d'information est accessible à tous publics, gratuitement et sans rendez-vous :

3-5 boulevard de Verdun - Orléans : du lundi au vendredi de 10h à 18h, sauf la matinée du jeudi (ouverture à 14h).

**Contact** : 02 38 78 91 78 - europe.direct@ijcentre.fr

Le centre d'information EUROPE DIRECT - région Centre répond à toutes questions relatives à l'Europe: ses institutions, son fonctionnement, sa législation, ses programmes, ses dispositifs spécifiques... En particulier, le relais propose un **accompagnement de tous les jeunes** souhaitant découvrir la mobilité européenne.

De très nombreux supports d'information complémentaires autour des questions européennes sont mis à disposition de tous les publics. Ces supports sont disponibles en accès libre ou avec l'accompagnement d'une informatrice.

Le centre d'information EUROPE DIRECT - région Centre offre par ailleurs la possibilité d'accès libre au numéro de téléphone européen EUROPE DIRECT.